

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Carol Levesque	Numéro de permis 2007695	Date d'inspection Le 19 octobre 2022	
Nom de l'établissement Garderie des P'tits Amis 1		Numéro de téléphone (506) 739-9062	
Adresse 27 avenue Laboissonniere Edmundston NB E3V 3S7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Pascale Dumont-Levesque		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
10(6) Le nombre d'enfants regroupés dans une garderie éducative à temps plein ou à temps partiel ne peut être supérieur au nombre d'enfants pouvant être assignés à deux éducateurs.	10(6)	19 oct. 2022	19 oct. 2022
Commentaires : La lacune est maintenant conforme. Le local des enfants en bas âge peut accueillir 12 enfants en bas âge. De plus, un maximum de 2 éducatrices est permis par local, avec la Loi de 2018. Par ailleurs, la garderie était ouverte avant la nouvelle Loi de 2018 de ce fait, cela permet d'avoir 3 éducatrices pour les enfants en bas âge dans le même local en même. *Si vous avez 12 enfants en bas âge dans ce local, vous devez avoir une division entre 9 enfants en bas âge et 3 enfants en bas âge. Pour vous conformez, lors de ma visite, vous avez placé une séparure tangible dans le local pour 3 enfants en bas âge. Une photo a été prise de l'aménagement.			

Commentaires généraux Lors de ma visite en après-midi, la garderie éducative rencontre les exigences de la Loi Service à la petite enfance et ses règlements sur les permis en fonction de la routine quotidienne. Observation de la fin de la sieste pour les bébés et de la collation.

original signé par
Pascale Dumont-Levesque

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 19 octobre 2022

Date

original signé par
Mélicca Levesque

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 19 octobre 2022

Date